



FORMATION CONTINUE
2020
FORMATION
COURTE

CYCLE
2020

VEILLE, SÉCURITÉ SANITAIRE
GESTION DES SITUATIONS SANITAIRES
EXCEPTIONNELLES ET DE CRISE

Gestion des situations sanitaires exceptionnelles et de crise

16 jours

Rennes
Paris

de juin à
novembre *(nouvelles dates)*



Cycle Gestion des situations sanitaires exceptionnelles et de crise

Vous êtes concerné

Directeur ou cadre amené à participer à la gestion de crise, en ARS, agence sanitaire, service du Ministère des Solidarités et de la Santé, en établissement de santé, établissement social ou médico-social, en collectivité territoriale

Prérequis

Être en poste dans un service de gestion des situations sanitaires exceptionnelles (signal, planification, gestion), et/ou disposer d'une expérience dans le management d'un service de SSE

Organisation du programme

Durée : Cycle complet : 16 jours

Modules 1, 2, 3 et 4 : 4 jours

Dates : Module 1 : 31 août au 4 septembre 2020

(nouvelles dates)

Module 2 : 22 au 26 juin 2020

Module 3 : 21 au 25 septembre 2020

Module 4 : 16 au 20 novembre 2020

Lieux : Modules 1, 2 et 3 : Rennes

Module 4 : Paris

Tarifs

Cycle : 3 100€ net

Modules à la carte :

Module 1 + 2 : 2300 € net

Module 1 + 3 : 2300 € net

Formation prise en charge par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnels des ARS, des services centraux et déconcentrés

Modalités d'inscription

Possibilité de suivre le cycle en deux ans maximum

La participation au module 1 est obligatoire pour permettre l'inscription aux modules suivants.

Le module 4 ne peut être suivi indépendamment des modules 1, 2 et 3

Objectifs professionnels

▷ Maîtriser le pilotage d'une situation sanitaire exceptionnelle ou d'une crise sanitaire

Compétences visées

▷ Définir les objectifs opérationnels aux acteurs sanitaires afin qu'ils adaptent les plans aux risques/menaces (attentats et/ou nucléaire, radiologique, biologique, chimique, rupture capacitaire, ...)

▷ Adapter un management situationnel spécifique et proposer des stratégies d'action sanitaires à la Direction générale afin qu'elle prenne une décision

▷ Élaborer une stratégie de communication formalisée et partagée à l'échelle des acteurs engagés dans l'action tout en maîtrisant la communication interne et externe de l'institution

Responsables pédagogiques

Christophe VAN DER LINDE

Professeur, EHESP, Institut du Management

Olivier BRAHIC

Directeur adjoint Veille et sécurité sanitaire, DGS

Partenaires

Direction Générale de la Santé (SD VSS)

SAMU / Urgences de France

SDIS

Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs pompiers (ENSOSP)

Service de santé des armées (SSA) - Ecole du Val de Grâce

VOTRE CONTACT EHESP

Service Scolarité - Formation continue : 02 99 02 25 00
candidaturefc@ehesp.fr

PROGRAMME

Module 1 : Principes, méthodes et outils pour préparer et planifier la maîtrise d'une situation sanitaire exceptionnelle

4 jours, du 31 août au 4 septembre 2020 à Rennes
(nouvelles dates)

- Risques, crises, situations sanitaires exceptionnelles : définition, concepts et dynamique de crise, analyse et diagnostic
- Dispositif de crise : préparation, cadre institutionnel, facteurs psycho-sociaux et place de l'environnement socioprofessionnel
- Démarche et méthodologie de planification dont le schéma « ORSAN » et ses interactions avec le dispositif ORSEC

Module 2 : Communication de crise

4 jours, du 22 au 26 juin 2020 à Rennes

- La communication de crise au sein du ministère de la Santé : contexte médiatique, les acteurs
- Stratégie et outils de communication
- Média training

Module 3 : Principes et organisation de la prise en charge de victimes «attentats» et/ou «nucléaire, radiologique, biologique et chimique»

4 jours, du 21 au 25 septembre 2020 à Rennes

Module 4 : Management d'une cellule de crise sanitaire en ARS et en établissement de santé

4 jours, du 16 au 20 novembre 2020 à Paris

- Les cellules de crise sanitaire en ARS (CRAPS) et en établissement de santé (hôpital sous tension - plan blanc)
- Les outils : main courante, tableau de suivi des actions, point de situation, systèmes d'information
- La prise de décision en situation complexe
- L'animation d'une cellule de crise, la gestion du stress et des conflits
- Exercices de simulation et entraînement au sein du centre de crise sanitaire (utilisation des outils dont le logiciel SISAC Crise) pour les ARS ou en salle de crise à l'EHESP, pour les établissements
- Méthodologie des exercices et RETEX

Modalités pédagogiques

Un total de 120 heures pour les quatre modules : 54% en présentiel, 46% en travaux dirigés, visites, simulations.

Module 1 : 28 heures (20h présentes, 8h travaux dirigés, témoignages, visites).

Module 2 : 31 heures (16h présentes, 15h travaux dirigés, visite, média-trainings).

Module 3 : 26 heures (14h présentes, 12h travaux dirigés, visite, simulations).

Module 4 : 35 heures (15h présentes, 20h travaux dirigés, visites, simulations).

Apports méthodologiques, échanges de pratiques, mises en situation, témoignages et visites



Les + de la formation

- L'implication de la DGS/SD VSS dans le pilotage de la formation pour développer un cadre commun et les relations entre les acteurs nationaux et territoriaux
- Modules 1 et 4 interministériels
- Mise en situation sur des plateaux de simulation dans les modules 2, 3 et 4

Fiche d'inscription

Cycle Gestion des situations sanitaires exceptionnelles et de crise

Je m'inscris : (Nouvelles dates)

- au cycle complet sur un an (de juin à novembre 2020 à Rennes et Paris)
- au cycle complet sur deux ans. Je précise mes choix :
- 2020 : Module 1 (31/08-04/09 2020) + Module 2 Module 3 Module 4
- 2021 : Module 2 Module 3 Module 4

Le module 1 étant nécessaire pour suivre les autres, il est obligatoirement suivi en 2020

modules à la carte

- au module 1 (31 août-4 septembre 2020) et au module 2 (22-26 juin 2020)
- au module 1 (31 août-4 septembre 2020) et au module 3 (21-25 septembre 2020)

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

E-mail (obligatoire) :@.....

Fonction :

Corps de rattachement et profession :

Direction/Service :

Nom de l'établissement :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

N° de SIRET : Code APE :

(obligatoire) (obligatoire)

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Nom et prénom de votre responsable formation :

Adresse de votre responsable formation (si différente de l'employeur)

.....

Code postal : Ville :

E-mail (obligatoire) :@.....

Adresse de facturation (si différente de l'établissement) :

.....

Code postal : Ville :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Fait le le le
Signature du candidat Visa de l'employeur Visa du responsable
Formation

Tarifs

3100 € net, le cycle complet

2300 € net, les modules 1+2 ou 1+3

Formation prise en charge par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnels des ARS, des services centraux et déconcentrés

Pour vous inscrire, scanner ou photocopier ce bulletin, puis le remplir en **lettres capitales** et le retourner :

par e-mail : candidaturefc@ehesp.fr

ou par courrier postal à :

EHESP - Service scolarité/formation continue

15 Av. du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

L'EHESP est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC n° 2371

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par email à referent-handicap@ehesp.fr

Modalités financières :

Dans le cas d'un **règlement par chèque**, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du Professeur Léon Bernard 35043 Rennes et/ou par mail à fc-communication@ehesp.fr